



Action LETTRE-PETITION au Président de la République

FICHE PRATIQUE

Vous avez reçu la lettre-pétition au Président de la République

- par courrier postal

Vous la signez et la faites signer à un maximum de personnes autour de vous (conjoint, proches, voisins, amis...) en vous servant non seulement du bas de la lettre, mais également du recto. Vous renvoyez le tout au plus tard le 25 novembre à l'adresse suivante :

Action FNAR – 83/87 avenue d'Italie 75013 PARIS

- par mail

Vous imprimez la lettre, la signez et la faites signer à un maximum de personnes (conjoint, proches, voisins, amis...) en vous servant non seulement du bas de la lettre, mais également du recto.

Ensuite, vous avez 2 possibilités :

▫ soit vous scannez la lettre avec les signatures et l'envoyez au plus tard le 25 novembre à l'adresse électronique dédiée :

action-lettre-retraite@fnar.info

▫ soit vous imprimez la lettre avec les signatures et l'envoyez par la poste au plus tard le 25 novembre à l'adresse suivante :

Action FNAR – 83/87 avenue d'Italie 75013 Paris

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter l'un des membres de l'organisation de cette action :

Régine FELDMANN 06 62 48 92 18

Alain LAFORET 06 14 11 61 22

Michel MARTIN 06 88 38 31 39

Claire MERCKLING 06 37 45 64 44

Le succès de l'opération dépend de chacun de nous.

Merci de votre implication !

Les informations contenues dans la lettre-pétition ne feront pas l'objet d'un traitement informatique. La FNAR n'en gardera aucune copie. L'intégralité des lettres sera remise à leur destinataire, le Président de la République.